

6531
N°.....ONSSA/DCPV/DPV/SPPV

Rabat, Le

21 OCT 2015

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Le Directeur Général de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires ;

Vu le programme de conformité phytosanitaire des matériaux d'emballage à base de bois destinés au commerce international, mis en place, conformément à la Norme FAO n°15 ;

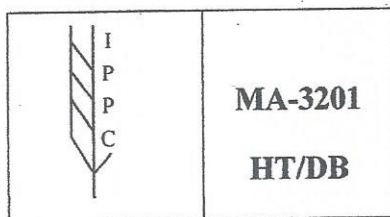
Vu la demande de réadhésion au programme, formulée le 10 Septembre 2015, par la Société **BENADDI MOHAMED**, sise à Douar Snadla , Km115 vers Tanger Commune Rurale Zouada Ksar El kebir ;

Vu les résultats des contrôles des locaux du stockage, de l'unité de traitement et du système de traçabilité de ladite société, obtenus lors de la visite d'inspection effectuée le 16 Septembre 2015 par les agents du Service de la Protection des Végétaux de Larache relevant de la Direction Régionale de Tanger-Tétouan.

Certifie

Que le système de gestion de la qualité phytosanitaire des matériaux d'emballage en bois, établi et mis en place par la Société **BENADDI MOHAMED** satisfait aux exigences de ce programme.

Cette Société, est de ce fait réautorisée à procéder aux marquages de ses emballages en bois traité selon le logo et les spécifications suivants :



Ce certificat est attribué à la société **BENADDI MOHAMED**, pour une période de deux années à partir de sa date de signature ; des visites d'audits seront réalisées régulièrement pour vérifier le fonctionnement de l'unité de traitement et du système de traçabilité mis en place.

Tout manquement aux engagements convenus entraînera son retrait immédiat. *vef*